

Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements:
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-4°-a
5° alinea du CGI

Le passage d'une économie linéaire
(extraire, produire, consommer, jeter) à une économie circulaire
est aujourd'hui un enjeu majeur pour le secteur culturel.
Pour minimiser l'empreinte environnementale de nos activités,
il importe de connaître les principes de l'économie circulaire
et d'identifier les relais et leviers sur lesquels bâtir un plan d'actions.
Cette formation présentera une méthodologie appliquée aux métiers
de la culture et de la création, en alternant les phases d'apprentissages
théoriques avec des études de cas et des ateliers de mises en pratique.

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux responsables
de projets artistiques, aux chargés
d'administration, de gestion, de production
et à toute personne concernée par les enjeux
de l'économie circulaire dans le secteur culturel.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

PROFESSIONNELLES

- Direction de projet
- Management environnemental
- Production culturelle

PRÉ-REQUIS

Professionnels de tous niveaux.

FORMACODE® : 12587

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques
(documents de références, outils de travail...).
- Études de cas pratiques.
- Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille
d'émargement par demi-journée.
Une attestation de formation lui sera remise
à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité
avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis
les connaissances ou les gestes professionnels
précisés par les objectifs de la formation,
il complètera une évaluation des acquis
de la formation. Un questionnaire de satisfaction
lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif
maximal de 12 stagiaires.
Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19,
cet effectif est susceptible d'être révisé.

CONTENU

1/ Introduction à l'économie circulaire

- Naissance du mouvement
- Rappel des impacts environnementaux et sociétaux de l'économie linéaire.
- La hiérarchie des modes de traitement des déchets.
- Les 7 piliers de l'économie circulaire.

2/ L'écosystème de l'économie circulaire

- Filières REP, financeurs, recycleries, etc. : les acteurs nationaux et territoriaux de l'économie circulaire.
- Législation et réglementation.
- Les partenaires pour le financement des projets.

3/ L'économie circulaire appliquée au secteur culturel

- Étude de réalisations inspirantes.
- Analyse du cycle de vie et autres outils de diagnostic.
- Méthodologies pour les acteurs culturels.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Appréhender et évaluer l'impact environnemental de ses activités.
- Initier des démarches collaboratives autour de solutions concrètes.
- Accompagner la mise en place d'un système de management environnemental adapté au secteur culturel.

FORMATRICES

Sylvie Bétard • Diplômée en art contemporain et en management des entreprises culturelles, cofondatrice La Réserve des arts, créatrice de l'Upcyclerie et de La Petite Papeterie Française, elle est également cofondatrice du collectif les Augures.

Gaëlle Kikteff • Diplômée de l'Ecole Boule, de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et du CNAM en management de l'innovation et de la conception innovante, elle est cheffe de projet, consultante et formatrice en économie circulaire et design.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : lundi 30 et mardi 31 mai 2022

Durée : 2 jours, soit 14 heures de formation au total

Frais de formation : 620 euros coût net

Horaires : 10h-13h et 14h-18h

Lieu : Paris -République